



Politique de diffusion de l'INSD

Ministère de l'économie
et des finances

Secrétariat général

Institut national de la statistique
et de la démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



Politique de diffusion de l'INSD

Réalisé avec l'appui du Par-Gs financé par l'Union européenne.



Novembre 2013

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	5
2. DIAGNOSTIC DE LA DIFFUSION A L'INSD	7
2.1. Produits et supports de diffusion	7
2.1.1. Publications	7
2.1.2. Bases de données sur CD-Rom.....	7
2.1.3. Sites internet de l'INSD et du CNS.....	8
2.2. Promotion des produits.....	8
2.3. Accessibilité aux données	8
2.3.1. Conditions d'accès : gratuité et vente	8
2.3.2. Accueil des utilisateurs	9
2.4. Moyens pour la diffusion.....	9
2.5. Conclusions sur le diagnostic du système actuel de diffusion	9
2.5.1. Points forts.....	9
2.5.2. Points faibles	9
2.4.3. Opportunités	10
2.4.4. Menace.....	10
3. POLITIQUE DE DIFFUSION POUR L'INSD	11
3.1. Principes généraux de la diffusion à l'INSD	11
3.2. Objectifs et résultats attendus de la politique de diffusion de l'INSD	11
3.2.1. Objectif global	11
3.2.2. Objectifs spécifiques.....	11
3.2.3. Résultats attendus.....	12
3.3. Approche stratégique de la diffusion à l'INSD.....	12
3.4. Identification et classification des publics cibles	12
3.5. Identification et classification des produits à diffuser	13
3.5.1. Publications	13
3.5.2. Données numériques disponibles	14
3.5.3. Résultats d'exploitations de données sur commande.....	15
3.6. Spécification des formats et des canaux de diffusion	15
3.6.1. Formats de diffusion	15
3.6.2. Canaux de diffusion.....	16
3.7. Adéquation entre produits et publics visés : schéma de diffusion	18
3.8. Accessibilité des produits	20
3.8.1. Préparation des produits à diffuser	20
3.8.2. Délais de diffusion	20
3.8.3. Tarification des produits	21
4. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DIFFUSION	23
4.1. Chaîne de responsabilités	23
4.2. Ressources financières	24
4.3. Propositions d'actions prioritaires pour la diffusion	25
5. SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE DE DIFFUSION	27

1. INTRODUCTION

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) est l'organe officiel de l'Etat en matière d'information statistique. A ce titre, il est chargé de la mise en place d'un système national intégré pour l'élaboration et la diffusion des statistiques officielles en matière économique, démographique, sociale et environnementale.

Cet énoncé de la mission de l'INSD, qu'on retrouve dans le premier des « Principes fondamentaux de la statistique officielle » adopté par la Commission statistique des Nations Unies en 1994, donne à la diffusion des données une place centrale dans les activités statistiques. Le Système général de diffusion des données (SGDD), cadre harmonisé de diffusion des données statistiques du Fonds monétaire international (FMI), indique d'ailleurs que « la diffusion de données est le but ultime de tout système statistique. »

La diffusion statistique est entendue, selon le SGDD, comme la totalité des moyens par lesquels les statistiques sont mises à la disposition du public, et notamment :

- la publication de documents, tels que communiqués de presse, périodiques ou publications spéciales ;
- la mise à disposition de statistiques par des moyens informatiques tels que disquettes, bandes, CD, clés USB ou Internet ;
- la fourniture à la demande de statistiques sous forme de documents imprimés ou de fichiers informatiques ;
- la communication de statistiques au moyen de systèmes de traitement automatisé d'appels téléphoniques et/ou de serveurs de télécopies.

Dans le schéma classique de réalisation d'une opération statistique tel que décrit ci-après, la diffusion concerne les dernières étapes (vi) à (ix) :

- (i) conception de l'enquête ;
- (ii) collecte des informations (sur le terrain ou auprès de sources administratives) ;
- (iii) saisie des informations collectées ;
- (iv) apurement : contrôle et redressement des données permettant la production de la base de données apurée ;
- (v) édition et validation des tableaux selon le plan d'analyse défini lors de la phase de conception ;
- (vi) analyse des données et élaboration des différents produits de diffusion (publications, bases de données) ;
- (vii) correction et mise sous format électronique des publications ;
- (viii) impression des publications ;
- (ix) ventilation des produits via différents canaux dont le site internet.

La diffusion des données statistiques s'inscrit dans le cadre général défini par la politique de diffusion. Cette politique définit entre autres un ensemble d'éléments qui sont communs aux opérations de diffusion des résultats des différentes opérations statistiques réalisées :

- des types de produits en fonction des publics ciblés par l'information ;
- des canaux de diffusion propres à chaque produit ;
- la charte graphique des produits diffusés ;
- la tarification des différents types de produits.

Le présent document a pour objet de définir la politique de diffusion de l'INSD. Après un diagnostic de la situation actuelle de la diffusion à l'INSD, il fait des propositions sur l'identification des publics cibles, sur l'organisation des produits en groupes de produits correspondant aux besoins des publics identifiés et sur le schéma de diffusion à mettre en œuvre. Enfin sont abordés les aspects de mise en œuvre à travers la définition des responsabilités et une proposition d'actions prioritaires.

2. DIAGNOSTIC DE LA DIFFUSION A L'INSD

Une mission d'assistance technique du Projet d'appui au renforcement des capacités statistiques (ARCS) a réalisé en 2008 un diagnostic détaillé de la diffusion à l'INSD et dans le Système statistique national (SSN). La plupart des constats réalisés à cette époque restent d'actualité.

2.1. Produits et supports de diffusion

Les produits statistiques diffusés par l'INSD sont de deux types : les publications et les bases de données.

2.1.1. Publications

Le nombre de publications produites par l'INSD ces dernières années est en augmentation mais reste encore limité. Les publications de l'INSD sont de deux types :

- les publications régulières mensuelles (Indice harmonisé des prix à la consommation - IHPC), trimestrielles (Tableau de bord de l'économie, Indice du commerce extérieur, Indice harmonisé de la production industrielle – IHPI, Bulletin et Notes de conjoncture), ou annuelles (Annuaire statistique national et régionaux, Comptes économiques de la nation, Tableaux de bord social et de la gouvernance, Situation du commerce extérieur). Ces publications sont essentiellement constituées de tableaux statistiques, parfois accompagnés de graphiques et de commentaires. A l'exception du tableau de bord de l'économie qui veut s'adresser à un public plus large avec des explications synthétiques, elles s'adressent essentiellement à des spécialistes.
- les publications présentant les résultats d'opérations statistiques (enquêtes, recensements). Ces publications sont en général plus analytiques, mais restent destinées à des spécialistes du domaine étudié. Quelques publications plus synthétiques pour un plus large public présentent les principaux résultats et grandes tendances.

Les publications de l'INSD sont disponibles sous forme de fichier pdf ou sur support papier pour certaines.

Ces publications ne sont pas organisées en groupes de produits destinés chacun à satisfaire les besoins de groupes d'utilisateurs bien définis. Par ailleurs, il y a un grand retard dans la mise à disposition des publications : il peut s'écouler plusieurs mois entre le moment où le texte final de la publication est prêt et le moment où la publication est disponible pour les utilisateurs.

En ce qui concerne la mise en forme des publications, certaines directions techniques font un effort particulier pour harmoniser la qualité rédactionnelle et homogénéiser la présentation. Mais il n'y a pas d'harmonisation entre les publications des différentes directions.

Pour ce qui est de la qualité d'impression, elle est très moyenne. L'atelier d'impression de l'INSD n'est plus opérationnel depuis 2004. Cela oblige à avoir recours systématiquement à des imprimeurs privés pour tout travail d'impression. Ceux-ci sont sélectionnés par une procédure d'appel d'offres qui induit des délais assez importants (au minimum 3 mois). La faiblesse des spécifications techniques des cahiers des charges d'impression et l'attribution systématique des travaux d'impression au moins disant expliquent la qualité moyenne des documents imprimés.

2.1.2. Bases de données sur CD-Rom

L'INSD diffuse également des résultats sous forme de bases de données sur CD-Rom. Ces bases de données peuvent être des compléments aux données fournies dans les publications : c'est le cas de l'Annuaire statistique et des enquêtes sur les conditions de vie des ménages par exemple. Ces bases de données peuvent être des tableaux ou des microdonnées provenant des fichiers d'enquêtes. Dans certains cas spécifiques, ce sont les données de base des enquêtes qui sont diffusées.

Les bases de données sont présentées sous les formats les plus courants : Excel, SPSS, STATA, ...

L'INSD diffuse également des données sous diverses formes dans le cadre de réponse à des demandes ad hoc. Cela concerne en particulier les données d'enquêtes et les données sur le commerce extérieur.

2.1.3. Sites internet de l'INSD et du CNS

Le site internet de l'INSD (www.insd.bf) est un canal privilégié de diffusion de l'information statistique produite par l'INSD. Il offre les principales fonctionnalités suivantes :

- accès aux données structurelles et aux principaux indicateurs nationaux, essentiellement les tableaux disponibles dans l'Annuaire statistique ;
- accès à toutes les publications récentes de l'INSD au format pdf ;
- accès aux statistiques conjoncturelles : IHPC, IHPI, indices du commerce extérieur, etc.
- accès à diverses bases de données (IMIS, FasoStat, NADA, Devinfo) ;
- accès aux définitions des concepts et aux méthodologies utilisées ;
- accès à un catalogue de publications et possibilité d'une recherche documentaire.

Un changement du logiciel de gestion du site de l'INSD accompagné d'une modification de son design vient d'être réalisé. Ces travaux sont censés améliorer la gestion du site et l'accès aux bases de données. En effet le site n'est pas régulièrement mis à jour et certaines ressources telles que les bases de données ne sont pas toujours accessibles.

Le site internet du CNS (www.cns.bf) diffuse toutes les publications périodiques et celles des résultats d'enquêtes et recensements produits par l'INSD et toutes les autres structures du SSN productrices de statistiques officielles. Ce site est régulièrement mis à jour.

2.2. Promotion des produits

Alors que l'information des personnes susceptibles d'être enquêtées est très souvent faite avant le début de la collecte des données, la mise à disposition des résultats n'est généralement pas annoncée, sauf dans le cas des enquêtes les plus importantes. Ainsi, les ateliers de validation et de dissémination des données, organisés pour les grandes enquêtes sont l'occasion de faire connaître les résultats. Il est rare que l'on ait un véritable plan de communication pour les résultats comme cela était le cas pour le RGPH 2006.

L'insuffisance de moyens financiers est un obstacle pour la généralisation des ateliers de présentation/validation/dissémination des données. Mais ce canal de diffusion privilégié ne touche qu'une petite partie des utilisateurs, principalement les administrations et les bailleurs. Il existe pourtant d'autres solutions moins coûteuses comme des communiqués de presse ou des lettres d'information électronique qui permettraient de toucher un grand nombre d'utilisateurs.

2.3. Accessibilité aux données

L'accessibilité aux données fait essentiellement référence aux conditions dans lesquelles l'utilisateur obtient les données.

2.3.1. Conditions d'accès : gratuité et vente

Toutes les publications récentes de l'INSD sont disponibles gratuitement sur le site internet en version pdf. Pour les versions papier, selon le statut de l'utilisateur, il peut les obtenir gratuitement ou les acheter. Si l'utilisateur appartient aux listes de diffusion établies, lorsqu'une nouvelle publication est disponible, il la recevra gratuitement ; sinon il devra s'adresser au bureau de vente de l'INSD pour acheter la publication. Font partie des listes de diffusion gratuite : les partenaires de l'enquête, les principaux demandeurs appartenant à l'administration qui sont parfois sollicités lors de la conception de l'enquête pour préciser leurs besoins et les bailleurs de fonds.

Le statut d'établissement public de l'État (EPA) impose à l'INSD de réaliser des recettes. La vente de publications constitue une partie des recettes. Les montants de cette vente sont cependant très modestes (cumul de 9,6 millions de FCFA pour les 3 dernières années 2010, 2011 et 2012) à côté du budget d'impression ou du budget total de l'INSD.

Une partie des utilisateurs, notamment les entreprises, est disposée à acheter les publications de l'INSD. Le public et les ONG estiment au contraire que la vente constitue un obstacle à l'accès aux données.

2.3.2. Accueil des utilisateurs

L'INSD dispose d'un centre de documentation munie d'une salle de lecture qui accueille les utilisateurs qui souhaitent consulter les publications. Cette salle de lecture est équipée pour accueillir un nombre limité de personnes. Il n'y a pas d'ordinateur à la disposition des utilisateurs pour l'accès aux données uniquement disponibles sur CD-Rom ou sur le site internet. Le centre de documentation n'offre pas de service de photocopie et les publications statistiques ne peuvent pas être empruntées.

La vente des produits est gérée par d'autres services. Les règles financières obligent à payer sur place à l'agence comptable toute publication qui n'a pas fait l'objet d'une commande préalable.

Les plaintes des utilisateurs concernent les fréquentes fermetures de la salle de lecture ainsi que les multiples étapes à suivre et le temps important pour acquérir une publication.

2.4. Moyens pour la diffusion

La diffusion est le parent pauvre des activités statistiques. D'une façon générale, l'accent est mis sur la production des données et l'on y met également en priorité la quasi-totalité des moyens financiers et humains disponibles.

Dans la plupart des grandes opérations, les activités de diffusion sont gérées par les services producteurs. On sait pourtant que les calendriers de production des statistiques sont généralement tendus et il est courant que la production des résultats soit en retard sur le calendrier initial prévu. En même temps que les services sont déjà soumis à une forte pression pour entamer de nouvelles opérations.

Par ailleurs, le système actuel de financement des opérations statistiques fait que les travaux de production sont de loin plus rémunérateurs que les travaux d'analyse et de diffusion qui sont essentiellement sédentaires.

Il en résulte que l'importante fonction de diffusion a du mal à exister à l'INSD faute de moyens matériels et financiers à la hauteur des ambitions ainsi que de personnel qualifié et motivé pour la prendre en charge.

2.5. Conclusions sur le diagnostic du système actuel de diffusion

2.5.1. Points forts

- Le nouvel organigramme de l'INSD adopté le 13 mai 2013 renforce les fonctions de diffusion en créant un service chargé du management de l'information statistique.
- L'INSD a acquis au cours de ces dernières années une expérience en matière de diffusion des données de grandes opérations, notamment le RGPH 2006 et l'EDSBF-MICS 2010.
- Tous les responsables de l'INSD sont conscients de l'importance de la communication institutionnelle et du bénéfice qu'ils peuvent tirer d'une communication bien organisée pour favoriser la diffusion des résultats auprès des différents publics cibles.
- Compte tenu de son rôle dans la gouvernance économique, l'INSD bénéficie d'appuis financiers importants depuis quelques années.
- La recentralisation de la coordination statistique à l'INSD ouvre des perspectives pour assurer au SSN une meilleure coordination en matière de diffusion.

2.5.2. Points faibles

- La diffusion des données ne se voit pas attribuer la place qui lui revient dans l'ensemble des activités, que ce soit en termes de moyens matériels et humains ou d'attention du management.
- La diffusion des données ne fait pas l'objet d'une approche globale et coordonnée, articulée avec le Schéma directeur de la statistique (SDS). Beaucoup d'informations disponibles sont méconnues des utilisateurs.
- Certaines publications ont une qualité insuffisante : manque de fraîcheur des données diffusées, mauvaises modalités de présentation des données, mauvaise qualité des documents imprimés, etc.
- L'accès aux données n'est pas garanti à tous les utilisateurs.

- Le site internet n'est pas totalement fonctionnel et ne joue donc pas pleinement son rôle de vitrine de l'INSD.
- Le calendrier de diffusion n'est pas largement diffusé et n'est pas respecté.
- L'INSD a une faible visibilité de la part de ses partenaires et du grand public.

2.4.3. Opportunités

- Il y a une forte demande de données car il est maintenant admis que l'utilisation de données statistiques de qualité est indispensable au suivi et à la mise en œuvre des politiques de développement.
- La présence des projets d'appuis intégrant de nombreuses activités visant à améliorer la diffusion à l'INSD.

2.4.4. Menace

La faiblesse de la diffusion de l'information statistique nuit à la visibilité de l'INSD. Des responsables hiérarchiques et des partenaires pourraient percevoir l'INSD comme une institution budgétivore et peu utile si les résultats obtenus sont peu visibles et accessibles.

3. POLITIQUE DE DIFFUSION POUR L'INSD

3.1. Principes généraux de la diffusion à l'INSD

Les principes généraux de la diffusion de l'INSD découlent des « Principes fondamentaux de la statistique officielle » des Nations Unies, des engagements pris par le Burkina Faso en adhérant au SGDD défini par le FMI, de la Charte africaine de la statistique, du cadre légal de l'activité statistique au Burkina Faso et des orientations choisies pour répondre aux problèmes posés aujourd'hui à l'INSD.

Le SDS 2011-2015 énonce de façon générale que « la production statistique ne doit pas être une finalité en soi. Il faut, dès le début du processus de planification de la production statistique, se préoccuper de l'utilisation et même de l'utilisateur. Les statistiques ne sauraient être produites par pure passion ou pour satisfaire une curiosité intellectuelle mais parce qu'elles sont utiles, nécessaires et susceptibles d'aider à la prise de décision. Dès lors, le producteur et l'utilisateur établissent des rapports de partenariat, plus fructueux que les rapports d'offres à demandeurs. »

Ce mode de production orientée vers l'utilisation impose les principes suivants, compte tenu de la situation actuelle de l'INSD :

- **accessibilité** : l'INSD doit garantir l'accès à l'information statistique pour tous les utilisateurs, sans aucune restriction. Les micro-données doivent être mises à la disposition des utilisateurs en respectant les règles d'anonymat et de confidentialité ;
- **concertation avec les utilisateurs** : des mécanismes de concertation avec l'ensemble des utilisateurs des statistiques, sans discrimination aucune, doivent être mis en place pour s'assurer de l'adéquation de l'information statistique à leurs besoins ;
- **clarté et compréhension** : les statistiques doivent être présentées sous une forme claire et compréhensible, diffusées d'une manière pratique et adaptée, disponibles et accessibles pour tous et accompagnées des métadonnées nécessaires et de commentaires analytiques ;
- **simultanité** : les statistiques doivent être diffusées de manière à ce que tous les utilisateurs puissent en prendre connaissance simultanément. Si certaines autorités reçoivent des informations préalables sous embargo afin qu'elles puissent se préparer à répondre à d'éventuelles questions, la nature des informations ainsi communiquées, l'identité des destinataires et le délai qui s'écoule avant la diffusion publique, doivent être annoncés publiquement ;
- **rectification** : l'INSD doit pouvoir rectifier d'éventuels résultats entachés d'erreurs significatives en portant clairement à la connaissance des utilisateurs les raisons de ces rectifications.

3.2. Objectifs et résultats attendus de la politique de diffusion de l'INSD

3.2.1. Objectif global

L'objectif global de la politique de diffusion de l'INSD est d'assurer la mise à disposition des produits de l'INSD à tous les utilisateurs et par tous les moyens disponibles.

3.2.2. Objectifs spécifiques

La politique de diffusion de l'INSD vise spécifiquement à :

- identifier et classer les utilisateurs et les produits à diffuser ;
- identifier les formats et les canaux de diffusion les plus adaptés ;
- assurer l'adéquation entre les produits diffusés et les publics visés ;
- assurer l'accessibilité des produits à tous les utilisateurs.

3.2.3. Résultats attendus

Tenant compte des objectifs spécifiques, les résultats attendus de la politique de diffusion de l'INSD sont les suivants :

- les utilisateurs des statistiques et les produits à diffuser par l'INSD sont identifiés et classifiés de façon homogène ;
- les formats et les canaux de diffusion les plus adaptés au contexte burkinabè sont décrits ;
- un schéma de diffusion assurant l'adéquation entre les produits diffusés et les publics visés est défini ;
- des conditions adaptées assurant l'accessibilité des produits à tous les utilisateurs sont définies.

3.3. Approche stratégique de la diffusion à l'INSD

Pour atteindre les résultats visés par la politique de diffusion de l'INSD, quatre axes stratégiques correspondant aux quatre objectifs stratégiques, sont définis :

- identifier et classifier les utilisateurs et les produits à diffuser ;
- identifier les formats et les canaux de diffusion les plus adaptés ;
- assurer l'adéquation entre les produits diffusés et les publics visés ;
- assurer l'accessibilité des produits à tous les utilisateurs.

3.4. Identification et classification des publics cibles

Les utilisateurs de données statistiques ont des besoins assez différenciés selon leur type, aussi bien en ce qui concerne le contenu de l'information que le support de diffusion à utiliser. Contrairement au précédent regroupement par institution, un nouveau regroupement en cinq publics différents est effectué :

- **Les décideurs publics et privés** : ils ont besoin d'une information synthétique et d'une présentation des grandes tendances et des évolutions récentes. Les décideurs nationaux recherchent une information localisée de ce type. Ils peuvent utiliser des supports électroniques, mais souhaitent aussi avoir ces documents sous forme papier.
- **Les responsables du suivi et de l'évaluation des politiques publiques** : ils ont besoin des indicateurs statistiques qui ont été définis pour le suivi des différents programmes (SCADD, programmes sectoriels, appui budgétaire, etc.). Ces indicateurs sont parfois assez détaillés. Ces responsables souhaitent également avoir une analyse assez fouillée des phénomènes socioéconomiques observés. Ils ont facilement accès aux supports électroniques mais conservent l'habitude de travailler avec des supports papier. Ce public comprend les responsables des directions générales des études et des statistiques sectorielles et ceux des directions des études et de la planification.
- **Les universitaires et chercheurs** : ils ont besoin de données assez détaillées et ce sont les principaux utilisateurs des micro-données. Ils sont également intéressés par les analyses détaillées réalisées par les statisticiens. Ils utilisent principalement les supports électroniques.
- **Le grand public et les médias** : ils ont besoin d'une information synthétique et d'explications très pédagogiques sur les phénomènes observés. Ils utilisent essentiellement une information sur support papier, mais ont de plus en plus recours à internet pour s'informer. Les médias ont un rôle d'intermédiaires entre les diffuseurs de données statistiques et le grand public. Ils n'ont pas toujours les compétences appropriées pour interpréter l'information statistique.
- **Les responsables des programmes dans les organismes internationaux** : outre leur rôle d'aide aux bailleurs, ce sont aussi des collecteurs de données statistiques assez détaillées qu'ils rediffusent dans le cadre de comparaisons internationales. Leur collecte de données se fait souvent sous la forme de questionnaires spécifiques.

3.5. Identification et classification des produits à diffuser

Les produits à diffuser par l'INSD sont essentiellement les publications statistiques, les données numériques disponibles et les résultats d'exploitations de données sur commande.

3.5.1. Publications

On peut distinguer trois types de publications statistiques à l'INSD selon leur contenu et leur volume : les recueils de données, les publications synthétiques, les rapports d'études et d'enquête et les documents méthodologiques.

3.5.1.1. Recueils de données

Il s'agit des publications qui contiennent des séries de tableaux de données (indicateurs ou résultats bruts) sans commentaire ni analyse. Les tableaux sont classés par thème et généralement accompagnés de métadonnées (ou tout au moins des définitions des concepts) pour permettre à l'utilisateur d'interpréter les données.

De plus en plus, le support papier est remplacé par un support électronique mieux adapté (fichier Excel par exemple), car les publications de ce type sur papier sont trop volumineuses et l'utilisateur souhaite également pouvoir retravailler sur les données contenues dans les tableaux.

Parfois ces tableaux sont stockés sous forme de base de données (Excel, Access, SPSS, etc.) permettant à l'utilisateur de sélectionner directement les ensembles de données auxquels il veut accéder.

Sont à classer ici les publications suivantes :

- Annuaire statistique national ;
- Annales statistiques régionaux ;
- Comptes économiques de la nation ;
- Annuaire du commerce extérieur ;
- Bulletin trimestriel de conjoncture ;

3.5.1.2. Publications synthétiques

Les publications synthétiques sont de deux types :

Publications de 4 à 8 pages, centrées ou non sur un sujet. Elles contiennent des tableaux et/ou du texte et des graphiques. Elles sont utilisées pour présenter les principaux indicateurs, les résultats d'une opération statistique périodique ou les premiers résultats d'une opération importante dont les résultats plus détaillés feront l'objet des publications spécifiques. Elles peuvent également servir à réunir les données existantes sur un sujet d'actualité et à alimenter ainsi les débats publics. Elles sont très pédagogiques. Elles sont diffusées sur support électronique et support papier, mais leur mise en page est simple et standardisée.

Sont à classer ici les publications suivantes :

- Dépliants statistiques ;
- Le Burkina Faso en chiffres ;
- Les régions en chiffres ;
- Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ;
- Informations rapides : Indice harmonisé de la production industrielle.

Publications de 20 à 100 pages : elles font le point sur un thème donné et fournissent sur ce thème un ensemble d'indicateurs pouvant provenir de différentes sources. Ces indicateurs sont commentés et présentés sous forme de tableaux et graphiques. Elles sont diffusées sur support électronique et support papier. Leur mise en page est généralement plus sophistiquée.

Sont à classer ici les publications suivantes :

- Note trimestrielle sur les statistiques du commerce extérieur ;
- Situation du commerce extérieur du Burkina Faso ;

- Tableau de bord social du Burkina Faso ;
- Tableau de bord de la gouvernance ;
- Tableau de bord de l'économie ;
- Note rapide de conjoncture, Soldes d'opinions des chefs d'entreprises.

3.5.1.3. Rapports d'études et d'enquêtes

Les analyses détaillées présentent de façon approfondie les résultats d'une opération ou d'une étude statistique. Ces documents, qui servent ensuite souvent de document de référence, comportent à la fois des textes, des tableaux et des graphiques, parfois des cartes et des photos. Ils contiennent des informations méthodologiques sur l'opération et les résultats commentés. Ces résultats sont analysés sous différents angles, des angles d'analyse spécifiques pouvant faire l'objet de publication spécifique. Lorsque les moyens sont disponibles, la mise en page est soignée comme pour un livre. Ils sont généralement disponibles sous format papier et format électronique, mais ce dernier n'est souvent pas très maniable compte tenu de la taille du fichier.

Ce format de publication est utilisé par l'INSD pour fournir les résultats des enquêtes et recensements. Tous les rapports d'analyse des résultats d'enquêtes et recensements, y compris les rapports thématiques ou approfondis, doivent y être classés.

3.5.1.4. Documents méthodologiques

Les documents méthodologiques regroupent l'ensemble des documents traitant des démarches méthodologiques ; des techniques statistiques ; des normes et nomenclatures ; des questionnaires ; des manuels de collecte, de traitement et d'analyse ; des définitions de concepts et plus généralement des métadonnées ; des bilans méthodologiques d'opérations statistiques ; etc. Ces documents font rarement l'objet de diffusion au format papier mais les fichiers électroniques sont souvent diffusés dans le CD-Rom des opérations statistiques.

3.5.2. Données numériques disponibles

Les données numériques se situent au cœur du processus d'information. Elles représentent des mesures (observations) d'attributs ou de variables de nature sociale, démographique, économique ou environnementale. L'INSD reconnaît que la diffusion des données numériques favorise une diversification et un approfondissement des analyses et l'émergence de nouvelles études. En effet, avec ces types de données, l'utilisateur spécialisé peut bâtir son analyse sur un argumentaire à partir d'indicateurs spécifiques qu'il construit lui-même. Par ailleurs, la conception des politiques de développement et le suivi de leur impact nécessitent souvent une analyse plus détaillée que ce qu'on peut trouver dans les publications de l'INSD.

L'INSD doit mettre à la disposition des utilisateurs deux types de données numériques disponibles : les microdonnées et les données agrégées.

3.5.2.1. Microdonnées disponibles

Les microdonnées ou données brutes disponibles sont des résultats immédiats d'observations de variables statistiques qui n'ont pas encore été traitées sur le plan statistique. Elles sont préformatées et rendues disponibles sous une forme standard.

Le traitement de ce type de données nécessite une bonne connaissance de la statistique et des outils logiciels de traitement statistique (SPSS, STATA, SAS, R, etc.). Les microdonnées de l'INSD sont accompagnées de documents descriptifs et de la documentation de collecte (questionnaires et instructions de collecte) pour permettre leur exploitation.

Les microdonnées disponibles doivent être diffusées exclusivement sous forme de fichier électronique, en général sous différents formats (Excel, SPSS, STATA, SAS, ...). Le fichier contient les informations de base de l'enquête, après apurement, utilisées pour produire les résultats de l'enquête. Les informations sont rendues anonymes par suppression des noms, adresses et autres caractéristiques pouvant permettre d'identifier le répondant. La cession de ce genre de fichier, lorsqu'elle a lieu, se fait dans le cadre de la législation existante sur la protection de la confidentialité des données. Certains fichiers ne peuvent pas être cédés. La liste des fichiers cessibles et leurs formats doivent être disponibles par avance.

3.5.2.2. Données agrégées disponibles

Contrairement aux microdonnées, les données agrégées sont mises à la disposition des usagers après qu'elles aient été traitées sur le plan statistique. En effet, les données agrégées sont constituées à partir d'un fichier de microdonnées et sont le résultat d'une combinaison de différentes mesures. Elles permettent d'obtenir de l'information sur des groupes qui ont des caractéristiques communes. On peut agréger par lieux géographiques, par caractéristiques ou selon la période. On peut également agréger différentes variables pour obtenir de nouvelles variables d'analyse.

Comme les microdonnées, les données agrégées disponibles sont diffusées exclusivement sous forme de fichier électronique, en général sous différents formats (Excel, SPSS, STATA, SAS,). La version électronique en Excel de l'Annuaire statistique national est à classer dans ce groupe. Comme pour les microdonnées disponibles, la liste des fichiers de données agrégées cessibles et leurs formats doivent être disponibles par avance.

3.5.3. Résultats d'exploitations de données sur commande

L'exploitation des données sur commande a pour objectif de fournir à un utilisateur des données ou des résultats tirés d'une opération statistique qui ne sont pas disponibles dans les publications existantes. Cette exploitation peut prendre la forme :

- d'une publication sur commande ;
- d'un fichier de microdonnées sur commande ;
- d'un fichier ou d'une liste de données agrégées sur commande.

Les données doivent répondre aux critères spécifiés par l'utilisateur et sont livrées au format souhaité. Cette procédure concerne particulièrement les extractions de données sur commande à partir des bases de données disponibles.

3.6. Spécification des formats et des canaux de diffusion

Une fois que les statistiques sont produites, elles deviennent une information. Cette information ne devient une connaissance et une aide à la décision pour les utilisateurs que lorsqu'elle est portée vers eux et jusqu'à eux. Il convient alors de définir les formats et les canaux sous lesquels ces informations doivent être diffusées pour un accès au plus grand nombre.

3.6.1. Formats de diffusion

L'INSD retient la mise à disposition concomitante des statistiques sous deux formats : le format papier et le format électronique. Ces deux formats permettent de toucher tous les utilisateurs.

3.6.1.1. Format papier

La règle générale est que toutes les publications de l'INSD fassent systématiquement l'objet d'une reproduction sous format papier. Cette règle s'applique cependant en tenant compte des ressources disponibles et de ce point de vue, des priorités sont à définir : les publications contenant les tableaux de données (principalement les annuaires statistiques), qui sont par ailleurs les plus volumineuses, doivent être diffusées prioritairement au format électronique. A terme, l'impression de ce type de publication sera supprimée.

L'impression des publications de l'INSD doit impérativement prendre en compte un nombre d'exemplaires pouvant couvrir le besoin minimal suivant :

- 2 exemplaires pour le cabinet du MEF ;
- 1 exemplaire par direction technique de l'INSD (y compris les directions régionales) ;
- 2 exemplaires pour chaque centre de documentation de l'INSD ;
- 1 exemplaire par partenaire technique et financier ;
- 1 exemplaire par représentation diplomatique ;
- 1 exemplaire par structure membre du SSN autre que l'INSD ;

- 5 exemplaires par bibliothèque centrale d'université ;
- 20 exemplaires pour faire face aux éventuelles demandes supplémentaires ;
- 50 exemplaires réservés pour les abonnements et la vente (le cas échéant).

Ce besoin minimal est estimé à 250 exemplaires. Une liste de diffusion équivalente doit être maintenue à jour. Cette liste est extensible à d'autres institutions et acteurs en fonction de la nature ou de la thématique abordée.

3.6.1.2. Format électronique

Pour des besoins de diffusion électronique et d'archivage, toute publication de l'INSD doit être disponible au format électronique. La version électronique doit être identique à la version papier en tout point. Mais elle peut proposer des séries de données plus longues (exemple des annuaires statistiques dont le format papier se limite à une série de 10 ans alors que le format électronique diffuse toutes les années disponibles).

La version électronique des publications est éditée en général au format pdf et doit être diffusée de façon systématique à tous les utilisateurs. Elle doit être disponible en ligne de façon permanente sur le site Internet de l'INSD (www.insd.bf). La version électronique des recueils de données (publications du type annuaire statistique) doit également être disponible au format Excel pour faciliter l'exploitation des tableaux. Cette version doit aussi être diffusée sur le site internet et sur CD-Rom comme « données agrégées disponibles ».

Le conditionnement des fichiers électroniques sur CD-Rom aux fins de diffusion doit être fait en respectant le calendrier de publication. La préparation du CD-Rom doit se faire donc en même temps que la préparation de la publication et les deux doivent être validés au même moment.

Le nombre de CD à reproduire pour chaque publication doit être au moins égal au nombre de documents au format papier à imprimer et la diffusion se fait dans les mêmes conditions que celles définies pour le support papier. Lorsqu'une version CD d'une publication existe, sa diffusion se fait conjointement avec la version papier à condition de respecter le délai de diffusion. **Il est cependant absolument hors de question que la version électronique d'une publication validée ne soit pas diffusée en attendant l'impression.**

3.6.2. Canaux de diffusion

Pour rendre l'information statistique accessible à tous les utilisateurs, l'INSD doit mettre à contribution tous les canaux de diffusion disponibles.

3.6.2.1. Courrier ordinaire

Ce canal de diffusion permet de transmettre les informations statistiques (les publications au format papier et/ou CD-Rom) par courrier aux utilisateurs institutionnels. Elle nécessite la tenue d'une liste de destinataires prioritaires. L'INSD retient comme destinataires institutionnels prioritaires :

- le cabinet du MEF ;
- les structures membres du SSN ;
- les bibliothèques centrales des universités ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les représentations diplomatiques ;
- les structures abonnées aux publications de l'INSD.

Ce canal de diffusion est pleinement utilisé par l'INSD. Le courrier est traditionnellement signé par le DG de l'INSD et adressé au chef de l'institution visée. Cependant, comme indiqué dans le diagnostic, du fait d'importants délais d'impression, les documents sont transmis avec un grand décalage par rapport à leur élaboration. **Pour cette raison, ce canal de diffusion, même s'il reste indispensable pour la transmission ciblée des publications imprimées, doit être absolument précédé de la diffusion électronique (mise en ligne sur le site Internet et transmission par mail) dès que le document est validé.**

3.6.2.2. Site web (www.insd.bf)

Le site web de l'INSD doit rapidement devenir le canal de diffusion des statistiques le plus important. Toute publication doit être systématiquement mise en ligne à la date indiquée dans le calendrier de parution. Les nouvelles publications doivent être mises en évidence (à la une) pour être facilement repérables. En même temps, elles doivent être répertoriées et bien archivées sur le site.

La diffusion des bases de données sur le site web doit être (enfin) une réalité. Une évaluation des différentes bases de données actuellement sur le site s'impose pour questionner leur opérationnalité, et même leur réelle utilité et la validation de leurs données. A cet effet, les statistiques des consultations doivent être établies. Après cette évaluation, les bases de données vraiment opérationnelles, utiles et cohérentes entre elles devront être rationalisées et régulièrement mises à jour dès qu'il y a de nouvelles données.

Toutes les ressources disponibles sur le site web de l'INSD sont gratuites et libres d'accès. Le catalogue des publications doit être actualisé et le calendrier de diffusion doit être mis en ligne. Le site doit offrir la possibilité de s'inscrire sur les listes de diffusion des publications et tous les communiqués de presse sur les statistiques doivent y être publiés.

Avant tout, le site de l'INSD doit être rendu totalement fonctionnel. En effet, après les derniers travaux visant à l'améliorer, plusieurs ressources du site dont certaines publications et les bases de données ne sont plus accessibles. Son administration doit être renforcée, en particulier au niveau des ressources humaines avec plusieurs cadres supérieurs à plein temps, afin qu'il joue son véritable rôle de vitrine de l'INSD.

3.6.2.3. Mailing/Alertes

Le mailing ou le E-mailing est la diffusion d'un message électronique personnalisé à un public ciblé afin de lui présenter un produit. Avec l'utilisation de l'Internet qui ne cesse de croître, le mailing est devenu un puissant canal de diffusion statistique. A cet effet, il est utilisé, soit pour envoyer directement le fichier d'une publication aux utilisateurs, soit pour annoncer la mise à disposition d'une publication en indiquant son lien Internet ou les conditions de son accessibilité s'il n'est pas disponible en ligne. On parle dans ce deuxième cas d'une *alerte*.

Le mailing permet de toucher individuellement un public très large parmi les personnes disposant d'une adresse électronique.

L'INSD utilise déjà, de façon très limitée, cette forme de diffusion pour mettre à disposition certaines des publications périodiques infra-annuelles.

L'option est prise de développer et systématiser ce mode de diffusion. Des listes de diffusion (mailing list) doivent être constituées regroupant les adresses électroniques de tous les utilisateurs, institutions et particuliers, susceptibles d'être intéressés par chaque type de publication. Les listes peuvent être constituées notamment à partir des listes de présence aux différents ateliers et séminaires organisés par l'INSD et le MEF. La possibilité doit être également offerte sur le site web à tout utilisateur de s'inscrire ou s'enregistrer dans la liste générale de diffusion.

A la parution d'une publication, de façon systématique, le fichier électronique au format pdf non modifiable doit être envoyé à toutes les adresses de la liste correspondante. Toute mise à jour du site web donne lieu à l'envoi d'une alerte indiquant les mises à jour opérées.

3.6.2.4. Mass media

Pour de nombreuses personnes au Burkina Faso, la radio, la télévision et dans une moindre mesure la presse écrite sont les médias les plus importants pour s'informer. Dans le cadre de grandes opérations statistiques (recensements et enquêtes), l'INSD utilise la télévision et la radio pour la sensibilisation et l'information des populations. Il doit aussi le faire pour communiquer les statistiques produites.

Pour attirer l'attention des médias afin d'obtenir des utilisateurs mieux informés, l'INSD doit construire une relation avec les journalistes et les tenir bien informés sur les activités statistiques et les publications.

Lorsque les résultats de grandes opérations sont disponibles ou lorsqu'une publication est disponible, l'INSD doit envoyer un communiqué de presse aux médias et/ou organiser un point de presse.

Le communiqué de presse annonce que de nouvelles données statistiques sont disponibles. Il contient quelques résultats parmi les plus importants et leur signification. Le point de presse permet d'avoir un

échange avec les journalistes sur les nouvelles statistiques. Il permet aux médias de livrer la bonne information aux populations en minimisant les risques d'interprétations erronées.

L'INSD doit construire une liste de diffusion spécifique pour les journalistes des grands médias. Certaines publications peuvent leur être envoyées sous embargo 24h ou 48h avant leur diffusion pour permettre de préparer les articles qui paraîtront le jour de la diffusion.

La démarche globale de collaboration entre l'INSD et les médias doit être définie dans la stratégie de communication de l'INSD.

3.6.2.5. Ateliers de dissémination des résultats

A l'occasion de la parution des résultats des grandes opérations (enquêtes et recensements), l'INSD organise traditionnellement des ateliers de dissémination pour diffuser les informations statistiques. Des responsables institutionnels et les médias y sont généralement invités.

Ce mode de diffusion touche un public limité et doit forcément être associé à un mode de diffusion qui touche un large public.

3.6.2.6. Salle de lecture

La consultation des publications de l'INSD est possible dans une salle de lecture aménagée à son siège. Ce service est par excellence le lieu de contact et d'accueil de certains utilisateurs de données statistiques. Son fonctionnement est à améliorer. **Il devrait en particulier être ouvert en permanence pendant les heures de service. Des possibilités de réaliser des photocopies doivent être offertes, de même que celles de réaliser une recherche documentaire sur le site web de l'INSD. Par ailleurs, une facilitation de la procédure de vente des publications doit être opérée.**

Des centres de documentation et des salles de lecture doivent également être créés dans les directions régionales de l'INSD.

3.6.2.7. Réponses aux demandes d'informations

L'assistance aux utilisateurs peut concerner l'explication des statistiques produites (données disponibles) ou la production des statistiques complémentaires pour étayer celles qui sont publiées ou simplement pour des besoins spécifiques (données sur commande). Cette assistance n'est pas organisée à l'INSD alors qu'elle est une source potentielle de revenu.

Une équipe compétente doit être mise en place pour centraliser et coordonner l'assistance aux utilisateurs en collaboration avec les services techniques qui élaborent les publications.

3.7. Adéquation entre produits et publics visés : schéma de diffusion

Le schéma de diffusion présente l'adéquation des différents types de publications décrits au point 3.5 aux préférences des groupes d'utilisateurs identifiés au point 3.4.

Il est retenu de structurer le système de publications actuel de l'INSD en six groupes de produits pour mieux répondre aux besoins de chaque groupe d'utilisateurs. Le tableau 1 présente cette nouvelle structuration.

Tableau 1 : Les six groupes de produits et leurs caractéristiques

Groupe de produits	Contenu de la publication	Public cible	Volume (pages A4)	Support	Périodicité
Titre à créer (Les nouvelles de la statistique ? Echos de la statistique ? La lettre de la statistique ?)	<ul style="list-style-type: none"> Premiers résultats expliqués de grandes opérations statistiques Données existantes sur un sujet d'actualité (par ex sur le thème d'une journée nationale ou internationale) 	Grand public Décideurs	4 à 8	Électronique Papier	Variable
Données conjoncturelles	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'opérations statistiques périodiques (IHPC, IHPI, etc.) 	Décideurs Planificateurs	4 à 20	Électronique Papier	Mensuelle Trimestrielle
Tableaux de bord	<ul style="list-style-type: none"> Tableaux de données, graphiques, commentaires et analyses 	Décideurs Planificateurs et PTF	16 à 100	Électronique Papier	Trimestrielle Annuelle
Rapport d'analyse des résultats	<ul style="list-style-type: none"> Analyses des résultats d'opérations statistiques Analyses thématiques ou approfondie des résultats d'opérations statistiques Résultats de recherche 	Planificateurs PTF Chercheurs	30 à 500	Électronique Papier	Variable
Annuaire	<ul style="list-style-type: none"> Tableaux statistiques détaillés 	Planificateurs PTF, Chercheurs	50 à 200	Électronique Papier	Annuelle
Microdonnées et données agrégées	<ul style="list-style-type: none"> Fichiers de base de données d'opérations statistiques Bases de données 	Planificateurs PTF, Chercheurs	Sans objet	Électronique	Variable

Bien que chaque groupe de produits vise des acteurs spécifiques, la diffusion de tous les produits devra être faite auprès de tous les types d'acteurs. La charge reviendra à l'utilisateur de choisir le ou les groupes de produits adaptés à ses besoins.

Les adaptations nécessaires des produits existants doivent se faire dans la durée mais elles devront être achevées à la fin de l'année 2015.

La création de la publication du type « Les nouvelles de la statistique » est prioritaire et doit se faire dès que possible.

La production de bases de données de résultats doit être poursuivie et développée. Ce type de produit devrait à terme remplacer les publications uniquement constituées de tableaux statistiques comme l'Annuaire statistique national.

La liste de fichiers de microdonnées pouvant être diffusés doit être établie et publiée avec les conditions de cession. La cession devra être formalisée par un contrat écrit précisant les obligations de l'utilisateur. Il s'agit en particulier de garantir le droit de propriété de l'INSD sur ces données et de lui permettre d'avoir accès aux résultats des travaux de recherche utilisant ses données.

3.8. Accessibilité des produits

3.8.1. Préparation des produits à diffuser

Pour la préparation des publications, une charte graphique a été élaborée. Elle préconise des règles pour harmoniser la mise en forme et la qualité de rédaction de toutes les publications de l'INSD. Les documents officiels de l'INSD doivent être élaborés suivant cette charte graphique.

La suite logicielle MS Office est utilisée pour le traitement de texte et la préparation des publications.

Dans le cadre du traitement et de l'analyse des données, des logiciels statistiques sous licence doivent être installés sur le réseau de l'INSD et être accessibles à partir des postes de travail. L'utilisation des logiciels libres (R, Tanagra, Latex) doit être également encouragée.

3.8.2. Délais de diffusion

Toute politique de diffusion n'est efficace que si le calendrier de publications est scrupuleusement respecté. Les délais de diffusion sont fonction des délais de parution des publications conformément au calendrier. Dans ce calendrier, figurent aussi les délais de diffusion pour chaque publication.

Tableau 2 : Délais de diffusion des principales publications de l'INSD

Titre de la publication	Date de diffusion
Publication mensuelle (IHPC, ...)	Le 10 du mois suivant
Publication trimestrielle (IHPC, IHPI, TBE,...)	45 jours après la fin du trimestre
Situation du commerce extérieur du Burkina Faso	1 ^{er} trimestre de l'année n+1
Annuaire statistique du commerce extérieur de l'année n	2 ^e trimestre de l'année n+1
Annuaire statistique national de l'année n	3 ^e trimestre de l'année n+1
Annuaire statistiques régionaux	3 ^e trimestre de l'année n+1
Le Burkina en chiffres, Les régions du Burkina en chiffres	3 ^e trimestre de l'année n+1
Note annuelle sur l'Indice harmonisé des prix à la consommation	1 ^{er} trimestre de l'année n+1
Synthèse de l'activité économique, les comptes économiques provisoires de la nation de l'année n	2 ^e trimestre de l'année n+1
Synthèse de l'activité économique, les comptes économiques définitifs de la nation de l'année n-1	2 ^e trimestre de l'année n+1
Livret « Hommes et femmes au Burkina Faso »	Septembre de l'année n+2
Tableau de bord social	Septembre de l'année n+1
Tableau de bord de la gouvernance	Septembre de l'année n+1
Rapports d'enquêtes et de recherche	Dès que disponible
Rapport statistique national	2 ^e trimestre de l'année n+1
Programme statistique national	2 ^e trimestre de l'année n-1
Calendrier de publication des productions de l'année n+1	31 décembre de l'année n

3.8.3. Tarification des produits

L'INSD a une mission de service public. Les publications sont par conséquent essentiellement gratuites et même quand elles sont mises en vente, leur prix correspond au seul coût de l'impression. L'INSD dispose d'un catalogue de publications et dans ce dernier, est mentionnée la modalité de diffusion pour chaque publication. On se référera donc à ce catalogue pour savoir la modalité de diffusion d'une publication donnée.

Toutes publications de l'INSD doivent obligatoirement faire l'objet d'une distribution gratuite à tous les services publics de l'Etat, sans distinction de statut, les ambassades des pays accrédités au Burkina, les principaux partenaires techniques et financiers, les structures productrices des informations, etc.

3.8.3.1. Détermination du prix des publications sur support papier

Il existe beaucoup d'éléments qui entrent dans l'évaluation du coût d'une publication telle que la qualité du papier et de la couverture, le nombre de pages, la couleur utilisée, le type de la reliure, la main d'œuvre, la manutention, etc.

Les produits de l'INSD qui peuvent faire l'objet de tarification sont classés en deux catégories :

- les publications issues des activités entièrement financées sur ressources extérieures. Pour ces publications, la détermination du prix du document se base sur le coût total de l'impression. Ainsi donc, le prix de chaque publication est égal au coût unitaire de l'impression.
- les publications issues des activités entièrement financées par les ressources propres de l'INSD. Quel que soit le demandeur, les documents de cette catégorie sont à distribuer gratuitement si le coût de l'impression est déjà pris en compte dans le coût global de l'étude. Dans le cas contraire, le prix de cession du document est égal au coût unitaire de l'impression.

3.8.3.2. Tarification des CD-Rom

Les CD-Rom sont subdivisés en deux catégories : les CD-Rom contenant une base de données et ceux contenant uniquement des publications.

- Pour les CD-Rom de publications, quels que soient les types de publications et les formats de l'information statistique stockés, le prix du CD-Rom est égal au coût de production de celui-ci. Il s'agit du coût unitaire du CD-Rom vierge, du coût de gravure, du coût de la pochette et du coût des images et des écritures sur la pochette et la disquette.
- Pour les CD-Rom de base de données d'enquêtes, ils sont destinés à une clientèle spécifique. Généralement, ce type de CD contient la documentation technique d'une opération (la méthodologie, les questionnaires, le manuel de l'agent enquêteur, le manuel du contrôleur, l'échantillon de l'enquête, etc.), les rapports d'analyse et la base des microdonnées. Ces données permettent à l'utilisateur de mener d'éventuelles recherches. La détermination du prix est fonction de l'importance et de la richesse des informations et des efforts mis pour élaborer ces informations. Sur cette base un prix forfaitaire est fixé par CD-Rom produit.

3.8.3.3. Tarification des extractions de données

L'extraction des données est une requête spéciale des données statistiques qui, le plus souvent, n'a pas fait l'objet de publications. Cela demande un travail particulier et par conséquent mobilise des ressources supplémentaires, notamment des agents pour sa réalisation. Selon le type d'extraits de données sollicités, provenant d'une base de données d'une enquête, d'un recensement ou des statistiques courantes, les efforts à fournir sont fonction de la technique à utiliser pour obtenir le produit. Un tel travail peut prendre un ou plusieurs jours et mobiliser diverses catégories de personnel selon les cas.

Sans pour autant couvrir les vrais coûts de l'activité, la détermination du prix d'une extraction de données sera fonction du temps mis et du personnel utilisé. La tarification proposée est la suivante :

- Extraction des données : le prix est fixé à 1 homme/jour à 50 000 F CFA ;
- Tirage des cartes : le prix est fixé à 1 homme/jour à 10 000 F CFA.

4. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DIFFUSION

4.1. Chaîne de responsabilités

En tenant compte de l'architecture institutionnelle fournie par l'organigramme du 13 mai 2013 de l'INSD, les responsabilités des différentes structures dans la diffusion des produits de l'INSD sont consignées dans le tableau suivant.

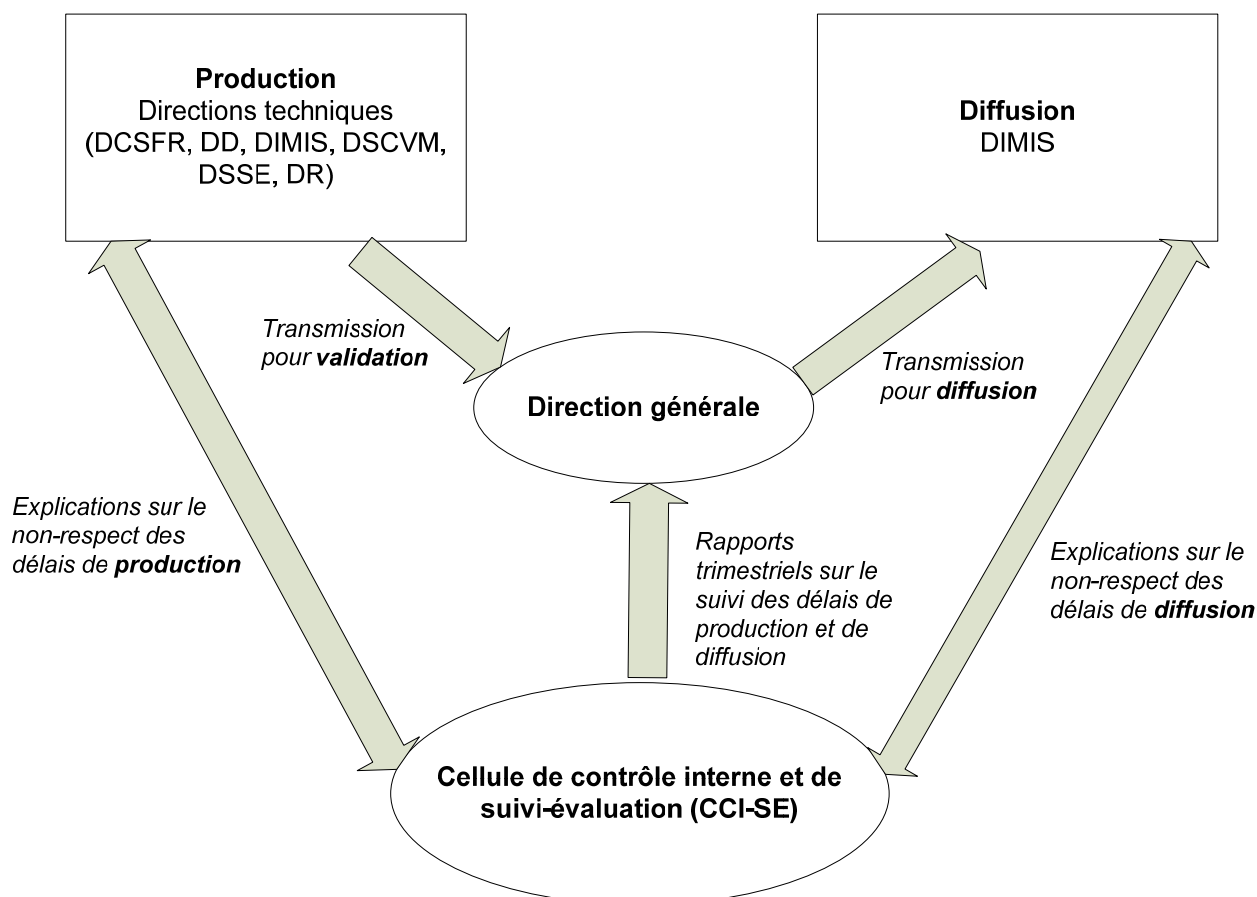
Tableau 3 : Responsabilités des structures dans la diffusion des produits de l'INSD

Etape/fonction	Structure	Observations
Préparation des produits à diffuser	Directions techniques	Dans le cadre de leurs prérogatives, les directions techniques assurent la production statistique, élaborent les publications et les bases de données. Il est attendu des directions techniques qu'elles respectent les délais de production et appliquent rigoureusement les prescriptions de la charte graphique.
Finalisation de la mise en forme des produits et gestion de la dissémination	Service du management de l'information statistique (SMIS)	Le SMIS est la pierre angulaire de la diffusion à l'INSD. Il assure la mise en ligne des produits. Il organise également la dissémination des produits et donc constitue et gère les listes de diffusion en collaboration avec les directions techniques.
Impression des documents	Service de l'imprimerie et de la reprographie (SIR)	A la faveur de la réhabilitation en cours de l'atelier d'impression de l'INSD, le SIR assurera l'impression des publications. Cette opportunité est à saisir pour refonder l'impression des documents du SSN en termes de qualité et de délais.
Gestion du centre de documentation de l'INSD	Service de la documentation et des archives (SDA)	Le SDA assure la promotion du centre de documentation, la conservation des archives et le suivi de la fréquentation de la salle de lecture.
Gestion du site internet de l'INSD	Service du management de l'information statistique (SMIS)	Le SMIS assure la mise à jour régulière du site internet de l'INSD et plus généralement la gestion du site en collaboration avec le comité site.
Coordination des activités de diffusion	Direction de l'informatique et du management de l'information statistique (DIMIS)	L'essentiel des activités de diffusion se fait sous la coordination de la DIMIS dont font partie le SMIS, le SIR et le SDA. Elle est globalement chargée de concevoir et mettre en œuvre une politique de diffusion et de promotion des publications de l'INSD.
Suivi de la mise en œuvre des règles et procédures	Cellule de contrôle interne et de suivi-évaluation (CCI-SE)	Après adoption de la politique de diffusion, des procédures régissant la gestion au quotidien des différents aspects de la diffusion seront arrêtées par note de service du DG. La CCI-SE assurera le respect de ces procédures et la supervision du suivi-évaluation de la politique.
Supervision des activités de diffusion	Direction générale	Comme pour toutes les activités de l'INSD, celles de diffusion sont menées sous la supervision et la responsabilité du DG de l'INSD qui assure en particulier la validation en dernier ressort des produits de l'INS à diffuser.

Le renforcement du pôle diffusion dans le cadre de la nouvelle organisation doit s'accompagner d'un développement de la coopération entre les services transversaux chargés de la diffusion et les directions techniques. En particulier, la DIMIS a un rôle clé, elle doit coordonner l'ensemble des activités permettant la production des publications selon le calendrier établi dans le plan de travail de l'INSD et conseiller les services techniques en matière de publication et diffusion. Il est indispensable de renforcer les ressources humaines de la DIMIS avec un personnel qualifié dans les tâches de management de l'information statistique. Il est également indispensable de renforcer les ressources financières pour l'impression des documents.

De façon plus schématique, les interrelations au sein de l'INSD pour les activités de diffusion sont les suivantes :

Schéma : Interrelations au sein de l'INSD pour les activités de diffusion



4.2. Ressources financières

En vue de garantir une meilleure diffusion de l'information statistique, les différentes étapes de la diffusion, seront prises en compte dans l'élaboration du budget de toute opération de collecte ou de publication de l'INSD.

L'implication de l'équipe (ou du service) en charge de la diffusion aux travaux de conception et d'élaboration du budget des différentes opérations d'enquête et de recensement, est nécessaire pour une prise en compte convenable de la diffusion de l'information statistique.

4.3. Propositions d'actions prioritaires pour la diffusion

Tableau 4 : Propositions d'actions prioritaires pour la diffusion des produits de l'INSD

N°	Actions	Résultat attendu	Échéance	Responsable
Identification et classification des publics cibles				
	Préparer une liste de diffusion principale et classer les publics cibles selon cinq groupes d'utilisateurs	Liste de diffusion principale classifiée selon cinq groupes d'utilisateurs	Fin janvier 2014	SMIS
Identification et classification des produits à diffuser				
	Actualiser la liste des publications disponibles selon le format	Liste à jour des publications disponibles	Fin janvier 2014	SMIS
	Établir la liste des fichiers de données (microdonnées et données agrégées) diffusables	Liste des fichiers de données diffusables disponible	Fin mars 2014	SMIS et services techniques
	Préparer les fichiers des données diffusables et définir les conditions de cession	Fichiers de données prêts à être diffusés selon des conditions de cession connues	Décembre 2014	SMIS et services techniques
	Proposer une liste de services ou de produits que l'INSD peut fournir sur commande	Liste de services et produits sur commande et conditions disponibles	Décembre 2014	SMIS et services techniques
Spécification des formats et des canaux de diffusion				
	Définir le calendrier de diffusion en tenant compte des délais de disponibilité des versions électronique et papier	Calendrier de diffusion (électronique et papier) disponible en début d'année	Fin janvier	SMIS et services techniques
	Créer un module d'inscription sur les listes de diffusion sur le site internet de l'INSD	Module d'inscription sur les listes de diffusion fonctionnel sur le site internet de l'INSD	Fin mars 2014	SMIS
	Acquérir un logiciel de diffusion d'email de masse pour la diffusion	Logiciel de diffusion d'email de masse installé et fonctionnel	Décembre 2014	SMIS et Par-Gs
	Créer des salles de lecture dans les DR/INSD	Salles de lecture fonctionnelle dans chaque DR/INSD	Décembre 2015	Direction générale
	Mettre en place une équipe chargée des relations publiques (relations avec la presse, assistance aux utilisateurs, etc.)	Équipe en charge des relations publiques en place	Décembre 2015	DIMIS
Mise en œuvre du schéma de diffusion				
	Créer une publication de 4-8 pages pour la diffusion des premiers résultats et des données sur un sujet d'actualité	une publication de 4-8 pages pour la diffusion des premiers résultats et des données sur un sujet d'actualité existe	Juin 2014	SMIS et services techniques
	Adapter les produits et les diffuser aux publics cibles selon le schéma défini	Produits adaptés et diffusés aux publics cibles selon le schéma défini	Permanent	SMIS et services techniques
	Assurer la diffusion des publications par mail dès validation	Publications diffusées par mail dès validation	Permanent	SMIS et services techniques
	Assurer la mise à jour régulière et la du site internet de l'INSD	Site internet de l'INSD à jour	Permanent	SMIS
	Assurer le respect du calendrier et des modalités de diffusion	Calendrier et modalités de diffusion respectés	Permanent	SMIS et CCI-SE
	Mettre en œuvre la stratégie de communication de l'INSD	Stratégie de communication mise en œuvre	Permanent	SMIS et CCI-SE
	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation de la politique de diffusion	Système de suivi et d'évaluation de la politique de diffusion en place	Permanent	SMIS et CCI-SE

5. SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE DE DIFFUSION

La mise en œuvre de la politique de diffusion passe par la mise en place de différents outils de suivi et d'évaluation. Il s'agit :

- d'une base de données des clients et prospects ;
- d'un système de gestion des demandes d'abonnements et de demandes ponctuelles ;
- d'un outil de gestion des mailings ;
- d'un système informatisé de gestion de la diffusion des produits permettant d'avoir en temps réel la situation globale des délais de production et de diffusion ;
- d'un tableau de bord de suivi de la qualité du service reposant sur les statistiques sur les activités de diffusion et une enquête périodique auprès des utilisateurs (en collaboration avec la DCSFR).

La DIMIS doit préparer un rapport de suivi des délais de production et de diffusion (en collaboration avec la CCI-SE) qu'elle adresse trimestriellement au Directeur général qui peut prendre toute décision d'ajustement qui s'impose.

Une évaluation globale de la politique de diffusion doit avoir lieu tous les deux ans en vue de redéfinir de nouvelles orientations.

DIMIS/2013/02
Novembre 2013

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000
01 B.P : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél : (00226) 50 37 62 04 - Fax : (00226) 50 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf ou insbf@yahoo.fr